

Gauche

Alternative

Journal des Alternatifs Isère

ISSN 0998 8467



Édito

Rémi Fraisse... Mort pour un barrage inutile... Responsabilités et enjeux

Sommaire

Rémi Fraisse... Mort pour un barrage inutile... Responsabilités et enjeux p.1

Grenoble : conseil municipal envahi et reporté p.3

GEG : un certain éclairage ! p.4

La lutte d'un collègue pour rester en REP p.6

Center parcs, Testet, même combat p.7

Quelle loi de transition énergétique ? p.9

Quelques échos des Amériques... p.10

La Thaïlande : un coup d'État à la chilienne p.12

Calendrier p. 16



Numéro 150

Décembre 2014

Prix libre

SOLIDARITÉS ÉCOLOGIE
les alternatifs
FÉMINISME AUTOGESTION

Il s'appelait Rémi Fraisse, il avait 21 ans. Il était diplômé d'un BTS « Environnement » à Toulouse, militant investi au sein de Nature Midi-Pyrénées. Son décès n'a rien d'un accident. Il a été tué d'une grenade offensive à usage militaire, alors même que des centaines de gendarmes défendaient une zone où rien n'était plus à défendre, lançant lacrymos, grenades assourdissantes, tirs de flash-balls... La responsabilité des gendarmes est sans conteste engagée, mais aussi du Ministre de l'Intérieur qui a autorisé ces tirs et l'usage d'armes offensives potentiellement mortelles. Oui, il s'agit bien d'une « tache indélébile sur l'action du gouvernement » pour reprendre l'expression de Cécile Duflot.

Tout cela a été dit et redit, notamment lors du rassemblement grenoblois Place de Verdun le 5 novembre dernier. Mais ce sur quoi il faut insister fortement : ce sont les décisions prises au cœur de l'Etat qui ont conduit à l'affaire et au drame de Sivens. Si les travers du dossier et les dysfonctionnements de son instruction sont largement à mettre au compte de la pratique d'élus locaux, le feu vert pour ce type de barrage dévolu à l'irrigation pour des cultures intensives de maïs a bel et bien été donné par le gouvernement qui a fait passer l'environnement au second plan au profit d'intérêts particuliers.

Rappel historique

Dès le printemps 2013 le Ministère de l'environnement avait été saisi par le Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet. L'enquête publique sur le barrage de Sivens concluait sur un avis favorable, mais sous la réserve de l'avis du Conseil national de protection de la nature. Or celui-ci a été défavorable au projet. En juin 2013, Delphine Batho, alors ministre de l'Ecologie, a donc logiquement refusé, au titre de la loi sur l'eau et de protection des espèces, la dérogation présentée par le préfet du Tarn pour prendre deux arrêtés autorisant le projet. Par ailleurs, en octobre 2012, Delphine Batho avait instauré un moratoire sur le financement public de telles retenues dites de « substitution », destinées à l'irrigation et à un nombre très restreint d'agriculteurs (35 à Sivens). Mais, suite à la démission volontaire de cette « frondeuse », cette ambition écologique a été abandonnée, et le gouvernement a rapidement levé ce moratoire, fortement contesté par la FNSEA, ouvrant ainsi au financement du barrage de Sivens par l'Agence de l'eau Adour-Garonne. Et, dès les 2 et 3 octobre 2013, le préfet signait les deux arrêtés autorisant ce projet.

Certes ce projet est relativement modeste, mais il illustre un revirement général du gouvernement Valls Hollande. C'est flagrant pour la politique de l'eau, l'un des problèmes majeurs du pays, alors que la pollution aux pesticides touche 90% des cours d'eau et que de

nombreux départements sont en déficit structurel, forcés qu'ils sont de prendre des arrêtés de restriction des usages de l'eau... Or ce type de barrage gaspille une grande quantité d'eau qui serait autrement utile pour d'autres usages, notamment domestiques. N'oublions pas non plus l'importance de la zone humide qui est menacée. Autre point : ce type de projet – mais c'est vrai aussi pour le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes, sans oublier le projet Center Parcs- ne peut voir le jour sans subventions publiques massives. Pour Sivens, elles couvrent 100% des 8,5 millions d'euros du coût du projet !

Face au dysfonctionnement démocratique... un contrôle populaire



Il faut mettre à jour et dénoncer les procédures bureaucratiques qui entourent les annonces et dépôts de projets qui engagent toute une conception du développement et de l'environnement. Le plus souvent, les citoyens et les associations ne sont pas invités aux étapes d'élaboration des projets qui risquent de générer des conséquences environnementales importantes. D'une part, c'est souvent sans information publique significative que ces projets sont déposés en mairie, et seuls des spécialistes relativement informés et au point techniquement pensent à consulter ces dossiers. D'autre part, les documents consultables sont le plus souvent présentés sous une forme très technique et complexe, sans que soit apparent l'enjeu écologique. Pire : les documents sont le plus souvent établis par... les maîtres d'ouvrage. C'est une grave anomalie. Les dossiers souvent bidonnés devraient pouvoir être détectés par les organes publics....

Face à ce grave déni de transparence et de démocratie, il est pour le moins positif et encourageant que les citoyen-ne-s deviennent de plus en plus suspicieux et critiques, et mettent sur pied des collectifs de vigilance et de résistance. C'est ce qui se passe à Notre Dame des Landes, à Sivens, contre les Center Parcs dans le Jura,

en Saône-et-Loire, à Roybon... Solidarité, résistance, désobéissance civique, peu importent les formes d'opposition à tous ces projets inutiles, gaspilleurs d'eau et d'argent public. Ce qui est en jeu, au-delà de

tel ou tel projet « inutile », c'est toute une conception du développement, de l'agriculture, du rapport entre l'humain et la nature....

Jo Briant

Grenoble : conseil municipal envahi et reporté

Contrairement à la majorité PS-PC-droite précédente, la nouvelle équipe municipale élue en mars 2014 a décidé de ne pas tenir de conseils municipaux sous la protection de la police. Dès le premier conseil un collectif accompagné de personnes sans hébergement s'est invité et a été admis à prendre la parole ; depuis, rares sont les conseils qui ne donnent pas lieu à un rassemblement jusque dans la mairie avec parfois un tapage bien audible des élu-e-s. Mais le 20 octobre, la situation est allée plus loin puisque des salariés de la SEM d'électricité et de gaz de Grenoble après que leur intersyndicale ait pu s'exprimer en conseil n'ont pas hésité à envahir violemment la salle, puis à couper l'électricité dans le quartier de la mairie pour empêcher le vote d'une délibération. Il a bien fallu reporter le conseil d'une semaine pour apaiser les esprits.

public de la ville de Grenoble. Après une longue procédure introduite par les écologistes de l'ADES, le Conseil d'État jugeait cette situation illégale en 2009 : l'éclairage public devait être payé par le budget de la commune et non par l'utilisateur du gaz ou de l'électricité ; la ville était contrainte de se mettre en conformité avant le premier janvier prochain. La précédente municipalité décidait alors en 2010 de lancer un marché public dit de Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (CREM) pour l'éclairage public. Elle aurait pu intégrer les personnels de la SEM GEG chargés de ce service (environ 15 ETP¹) dans une régie municipale au lieu de prendre le risque d'une mise en concurrence. Les archives l'attestent aujourd'hui : cette 2^e solution a été écartée sciemment dès le début. L'actionnaire privé de GEG devenu GDF-Suez était persuadé que GEG remporterait ce marché et pourrait ainsi se faire de la marge sur les fonds publics.



Comment en est-on arrivé là ?

Il est nécessaire au moins de remonter à 1986 pour comprendre la situation. Cette année-là, le maire RPR Alain Carignon, qui depuis a été condamné pour corruption dans la privatisation de la Régie de l'Eau de Grenoble et a purgé plusieurs années de prison, décide de transformer la Régie municipale d'Electricité et de Gaz de Grenoble (issue de la nationalisation d'après guerre) en SEM, la ville gardant la majorité comme il se doit (50%) et la Lyonnaise des eaux- Suez devenant le principal actionnaire privé (42,5%). Mais cette cession au privé était assortie d'une clause jugée illégale depuis : la SEM devait gérer et financer l'éclairage

Le Rassemblement citoyen de la Gauche et des Écologistes ne prend pas garde

Le marché bien avancé est entré dans une phase dite de « dialogue compétitif » et se poursuit avec la nouvelle équipe. Deux candidats restent en lice : GEG allié à Philips et Citeos associé à Vinci-Bouygues. Les offres sont examinées par un cabinet extérieur suivant les critères établis dans le règlement et la Commission d'Appel d'Offres du 8 octobre vote à l'unanimité pour Citeos (y compris les deux oppositions UMP et PS présentes). À ce stade avec la limite du premier janvier imposée par le Préfet, garant de l'application d'une décision de justice administrative, le maire propose au conseil municipal du 20 octobre de l'autoriser à signer ce marché. On connaît la suite qui conduit au retrait de la délibération au conseil de remplacement du 27 octobre, puis à l'annonce le 13 novembre d'une demande au Préfet de report de la date-limite de 9 mois permettant l'étude de la création d'une régie municipale de l'éclairage public à laquelle les syndicats de GEG sont prêts à travailler. Au final l'action des salariés a peut-être permis de progresser vers la remunicipalisation des services publics. Il faut juste regretter que le « plan-lumière » qui devait baisser en huit ans la consommation de l'éclairage de moitié prenne un peu de retard.

¹ Emploi Temps Plein

« Ensemble – Isère » comprenant les *Alternatifs-Isère* a tenu à intervenir dans le débat avec un communiqué « *appelant le conseil municipal à voter non à la délibération autorisant la « cession de l'Éclairage Public, si celle-ci était mise à l'ordre du jour »* Cela

n'a pas été du goût de toutes les composantes du Rassemblement, mais l'unité du groupe des élu-e-s a été jugée primordiale pour ne pas en rajouter.

Gilles Kuntz, ancien élu Alternatif de Grenoble

GEG : un certain éclairage !

L'affaire de l'éclairage public ayant provoqué une grande agitation à Grenoble, « Gauche Alternative » donne la parole aux deux principales parties, c'est-à-dire d'une part à la municipalité, en la personne d'Alan Confesson, élu PG et membre du CA de GEG, (Gaz et Électricité de Grenoble) et d'autre part à la CGT-GEG en la personne de Sophie Cavagna, déléguée syndicale CGT-GEG.

Côté municipalité

Gauche alternative - Peux-tu nous dire pourquoi la municipalité de Grenoble a été amenée à lancer un appel d'offre public concernant l'éclairage public ?

Alan – L'appel d'offre a été lancé par l'ancienne majorité, dirigée par Michel Destot, suite à une décision de justice imposant à la ville de Grenoble de dissocier l'éclairage public de la fourniture de l'électricité aux usagers. Il ne devenait donc plus possible de facturer l'éclairage public aux usagers de GEG. L'entretien de l'éclairage public doit échoir au contribuable.

L'ancienne municipalité PS-PC... a alors décidé de lancer un CREM (Conception Réalisation Entretien et Maintenance) adossé à un projet d'amélioration d'éclairage public de Grenoble. Celui-ci est en effet dans un état de vétusté épouvantable qui produit énormément de gaspillage. La municipalité a pour ce faire lancé un appel d'offre public dont les critères de sélection sont d'abord le prix et ensuite, les attentes en matière de rénovation et de gestion du réseau. Deux des trois offres ont été retenues : celle de CITEOS qui regroupe notamment Vinci et Bouygues-énergie, celle du groupement de GEG, de Philips et de COJAC qui est la filière locale de GDF-Suez.

La commission d'appel d'offre avec ses nouveaux élus n'avait plus qu'à valider les conclusions des services de la mairie.

Y a-t-il des critères sociaux (temps de travail, salaires, nombre de salariés...) ou environnementaux dans le choix de l'entreprise concessionnaire ?

Il a dû y avoir un critère en ce qui concerne l'emploi local où l'offre de CITEOS était assez performante parce que Bouygues voulait faire appel à des entreprises locales pour rénover. Ce critère-ci a très peu pesé. Le critère environnemental était de consommer moins d'énergie. Enfin, les salaires, le temps de travail et les conditions de travail n'ont été aucunement un critère déterminant. L'ancienne majorité ne l'a pas voulu.

Le choix de Vinci et compagnie n'est-il pas un choix

Côté des salariés

Gauche alternative - Pouvez-vous nous expliquer les raisons de la colère des salariés de GEG ?

Sophie – La colère des salariés de GEG est née lorsque l'on a appris le rejet de GEG dans le cadre de l'appel d'offre public relatif à l'éclairage public de la ville de Grenoble. Le comportement du Président de GEG Vincent Fristot qui représente la municipalité de Grenoble à son Conseil d'administration nous a mis en colère car il nous a dit qu'il ne soutenait pas GEG. Puis la colère principale s'est exprimée le soir du Conseil municipal du 20 octobre, où nous nous sommes tous rendu pour interpellier Éric Piolle et pour lui demander de prendre du délai avant de faire voter la délibération. La majorité de la municipalité ayant refusé cette demande les salariés ont coupé l'électricité. Ce qui a provoqué la suspension du Conseil municipal.

Pourquoi la promesse de la municipalité de Grenoble de ne procéder à aucun licenciement ne vous satisfait-il pas ?

Le fait d'annoncer qu'il n'y aura aucun licenciement est une chose positive en soi. Mais il faut savoir que le « plan de performance » mis en place dans l'entreprise supprime 62 postes dont on cherche déjà à recaser les titulaires dans l'entreprise. Les 25 salariés de l'éclairage public seront dans le même cas. Ce qui n'est pas rassurant. Nous voulons aussi conserver les garanties sociales qui correspondent aux salariés.

Les postes de GEG non pourvus sont-ils des postes qui n'ont plus de raison d'être ou manquent-ils au bon fonctionnement de l'entreprise ?

Certains postes ne sont pas pourvus car en fait ils ont été supprimés dans le cadre du plan de performance. Ce plan qui a été mis en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2014 consiste à supprimer

opposé aux promesses électorales du Rassemblement de gauche écologiste et citoyen qui prévoient la transformation de la distribution du courant électrique en régie municipale ?

Alan – Cette affaire ne concerne que l'éclairage public.

Si, au niveau de la Métropole, nous sommes obligés de créer un pôle public de l'énergie, celui-ci ne comprendra pas l'éclairage public car la gestion de ce dernier reste du domaine municipal. Nous voulons mettre en place au sein de la Métropole un grand service intercommunal de l'énergie auquel se trouveraient une régie publique de distribution de l'électricité, une de distribution du gaz ainsi que des filiales de GEG et de la Compagnie de chauffage afin d'utiliser les compétences du personnel déjà en place

En tant que membre du Parti de Gauche, comment as-tu ressenti l'action de la CGT-GEG lors du conseil municipal du 13 octobre ?

Il n'y avait pas que la CGT, il y avait aussi FO et la CFE-CGC.

Ce qui s'est passé au Conseil municipal est condamnable à plusieurs titres parce qu'un dialogue social était en cours et que les syndicats avaient obtenu l'autorisation d'intervenir au sein du Conseil. L'intrusion dans la salle du Conseil a été violente : des salariés de GEG ont pris un cercueil en bois massif et l'ont jeté sur la tribune du Maire avec dégradation de matériels. Des élus ont été pris à partie. Je pense que les directions syndicales ont été débordées par leur base. Du point de vue de républicanisme, le fait d'interrompre une institution républicaine dans son fonctionnement a une symbolique assez dérangeante.

Sur le principe, je tiens à signaler que je suis moi-même syndicaliste ; je ne suis pas opposé à des opérations musclées pour établir un rapport de force, mais je pense que l'action des salariés de GEG aurait pu être menée dans des proportions moins dramatiques. J'ai moi-même pratiqué des envahissements de réunion de Conseil d'établissement dans le cadre universitaire. Cela ne s'était pas terminé par des dégradations matérielles ni par des termes agressifs.

Où en sont à l'heure actuelle les tractations entre la CGT et la municipalité de Grenoble ?

Il y a des discussions de la Municipalité avec d'une part l'intersyndicale et d'autre part la Préfecture. Celle-ci avait fixé la date-butoir du 1^{er} janvier 2015 pour l'attribution du marché de l'éclairage public. Mais lors de ces discussions, elle nous a accordé un délai supplémentaire de plusieurs mois pour étudier des scénarios alternatifs, c'est-à-dire la mise en place d'une régie municipale de l'éclairage public qui aurait la responsabilité de l'entretien et de la maintenance du réseau. Ce qui permettrait aux salariés de GEG actuellement affectés à l'éclairage public de continuer leur travail. Cependant, la municipalité doit s'assurer que Vinci et Bouygues ne se retournent pas juridiquement contre elle. Il ne faut pas que la création d'une telle régie provoque trop de frais d'indemnisation.

Par ailleurs, le plan lumière, (à savoir changer l'éclairage

d'ici 2017, 62 emplois sur 420. Ces suppressions sont notamment dues à des externalisations de service. Ainsi, comme le prévoit le plan la totalité des postes de releveurs de compteurs seront externalisés d'ici 2017. Par ailleurs, dans d'autres services, il y a des postes qui ne sont pas pourvus pour permettre aux salariés qui perdront leur place de pouvoir y aspirer.

La CGT est la seule organisation syndicale qui a voté contre le plan de performance. Quand, en mars dernier, la majorité a changé à la municipalité, nous, la CGT, avons interpellé Vincent Fristot et Éric Piolle pour leur demander s'ils cautionnaient ce plan. Malheureusement Vincent Fristot a décidé de laisser le plan se mettre en œuvre mais en plus, s'il a annoncé que les effectifs de 393 du 1^{er} juillet 2014 seraient maintenus, l'engagement se porte sur des emplois en CDI sans assurance du statut de l'industrie électrique et gazière. Contrairement à ce qu'a affirmé Vincent Fristot, le plan n'est pas stoppé. Il se poursuit comme prévu initialement.

Alors que GEG a perdu la concession de la distribution du gaz à St-Martin d'Hères de la même façon que l'éclairage public à Grenoble comment se fait-il que la CGT-GEG ne se soit pas mobilisée contre cette perte-là ?

Sophie – Il est faux de dire que nous avons perdu la concession de la distribution du gaz à St-Martin d'Hères. Ce que l'on a sans doute perdu c'est l'appel d'offre pour la fourniture du gaz qu'a lancé la ville de St-Martin d'Hères.

Pourquoi la CGT s'oppose-t-elle à un éventuel retour à une régie municipale vu que cette structure évite les frais de dividendes distribués aux actionnaires ?

À l'heure actuelle, on ne peut pas dire que la CGT s'oppose à un retour en régie. En ce qui concerne l'éclairage public, nous sommes en train d'envisager avec la mairie des scénarios de régie. Pour le moment, nous ne sommes pas convaincus que ces scénarios seront favorables pour les salariés par rapport à leur maintien éventuel au sein de GEG.

Pour ce qui est de la distribution du gaz et de l'électricité à Grenoble, qui est l'activité primordiale de GEG, la municipalité nous a affirmé ne pas souhaiter maintenir l'actionnaire privé, mais la question est quel sera l'impact sur les salariés car la municipalité devrait dans ce cas indemniser l'actionnaire privé GDF-Suez, et surtout quelle forme cela donnera à GEG demain dans la Métropole. Et à ce sujet nous n'avons aucune réponse.

Où en sont les tractations entre la CGT et la municipalité de Grenoble ?

Nous sommes à l'heure actuelle dans une phase de discussion puisque le délai a été demandé au Préfet. Celui-ci a accordé un délai de neuf mois, ce

afin de produire moins de pollution lumineuse et utiliser moins d'énergie) ne peut pas être assuré par une régie municipale car elle n'en a pas les moyens. Il faudra passer un marché avec le privé.

Que pense l'intersyndicale de ces propositions

Alan – Actuellement, elle est d'accord pour que l'on mette en place cette régie municipale. Leur principal souci est de permettre aux salariés de GEG affectés à l'éclairage public d'y rester et de conserver leur statut social. En effet celui-ci, grâce aux conquêtes sociales, est extrêmement avantageux, notamment en matière de temps de travail. Je pense que leur statut sera préservé. Il faut savoir que nous nous sommes engagés à ce qu'il n'y ait aucun licenciement. Mais Il faut aussi que les syndicats identifient leurs véritables adversaires. En effet, GDF-Suez possède la moitié du capital de GEG, elle a distribué ces dernières années 30 millions de dividendes à ses actionnaires. Ce qui explique le sous-investissement de GEG et le fait qu'elle perde par conséquent d'autres marchés comme à St-Martin d'Hères.

Une municipalité citoyenne doit-elle s'appuyer exclusivement sur la loi ? Ne doit-elle pas également s'appuyer sur le mouvement citoyen ?

Nous n'avons pas vocation à être rigoureusement légaliste. S'il faut entreprendre des actions de résistance nous le ferons. Mais il faut avoir le moyen de ses ambitions et la petite ville de Grenoble ne fait pas le poids face à des grandes multinationales comme Bouygues et Vinci. Nous pouvons engager le bras de fer avec ces entreprises-là, mais il faut que nous soyons en capacité de le gagner. Il faudrait que les citoyens de l'agglomération se mobilisent pour que ce retour dans le service public de l'énergie puisse se faire.

qui nous laisse espérer une vraie volonté de la majorité municipale de travailler sur les scénarios alternatifs et notamment sur celui de la régie.

Nos trois principales revendications sont :

- Le maintien du nombre d'emplois
- Le maintien des situations statutaires des agents de l'éclairage public
- La nécessité de prendre en considération chaque situation individuelle des 25 personnes. On veut l'écoute de l'humain

Est-ce que l'intérêt des usagers est pris en compte par la CGT ?

Sophie – Le service public de qualité est ce pour quoi on travaille tous les jours. Si nous nous sommes opposés au plan de performance c'est parce qu'il organisait la casse du service public en externalisant différentes activités historiques : services de la clientèle, accueil téléphonique des dépannages d'urgence de nuit.

C'est parce que nous sommes pour le maintien des services publics que nous nous opposons à ce que l'éclairage public parte complètement dans le secteur privé.

Pensez-vous que la pratique actuelle des appels d'offres publics doit être remise en cause ?

Pour ce qui concerne l'éclairage public, c'est effectivement la précédente municipalité qui, avec notre direction, a décidé de faire un tel appel en 2012. Et elle n'a pas étudié d'autres possibilités. À l'époque, du côté de notre entreprise, on ne nous laissait pas penser qu'il pouvait y avoir d'autres alternatives non plus. Si la nouvelle municipalité avait mis en suspens la procédure on ne serait pas dans une telle situation.

La lutte d'un collège pour rester en REP

Les parents d'élèves et les enseignants du collège Fernand Léger de St-Martin d'Hères s'étant mobilisés pour le maintien de leur établissement en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire), « Gauche alternative » donne la parole à Laetitia Romain, déléguée parent FCPE au Conseil d'administration de cet établissement scolaire

Gauche alternative - Pouvez-vous nous expliquer pourquoi les parents d'élèves et les enseignants du collège Fernand Léger sont mobilisés ?

Laetitia – Nous nous sommes mobilisés parce que nous avons appris que le collège Fernand Léger risquait de sortir du réseau d'éducation prioritaire. Si le collège marche bien c'est justement parce qu'il a les moyens de pouvoir fonctionner avec la mixité sociale qui existe. Cette sortie nous inquiète énormément pour l'avenir, car ça signifierait plus de 25 élèves par classe et la suppression de l'aide pour les élèves les plus en difficulté. Ce qui serait au détriment de la pédagogie. Une autre inquiétude est la fuite des familles vers l'enseignement privé. Ce qui est contraire à notre

volonté de mixité sociale de notre collège qui accueille à la fois les élèves de Poisat et la zone de St-Martin d'Hères. Ce serait casser une dynamique car beaucoup de professeurs risqueraient de demander leur mutation. On connaît l'influence des équipes stables dans ce genre de collège

Certains disent que l'effectif de la classe n'intervient pas dans les résultats des élèves. Qu'en pensez-vous ?

Je pense que c'est une erreur. Quand on a une classe à 18 élèves on répond beaucoup plus aux besoins de chaque élève que quand on en a 28. Dans une classe à 28, les élèves les plus en difficulté passent forcément à la trappe. Le collège Édouard Vaillant a 32 élèves par

classe. Il demande à entrer en REP. Ce qui est complètement justifié mais ce n'est pas pour cela que Fernand Léger doit en sortir pour du coup inverser les choses.



Quelles actions avez-vous menées jusqu'à présent ?

Les parents d'élèves ont été à l'initiative d'une action que l'on appelle « collège mort ». Dans ce genre d'action, les parents n'envoient pas leurs enfants à l'école le jour de l'action et les profs ne sont pas en grève. Un tel appel a été lancé pour le 17 novembre. Les parents y ont bien répondu puisque sur 440 élèves, 420 étaient absents. L'action a donc été marquante et on a pu travailler avec les professeurs pour envisager d'autres actions.

On a aussi manifesté avec les professeurs devant le Rectorat le mercredi 19 novembre. Ce n'était pas une

action collège par collège puisque étaient également présents ceux de Jules Vallès de Fontaine et de Pont-Évêque qui sont également menacés de sortie de REP. Cette action a été bien soutenue. On a été reçu par le cabinet du recteur. Pour que tout collège puisse entrer ou rester en REP quand on en a besoin, cela suppose une augmentation du budget de l'Éducation. On a été aussi précédemment reçu par le député Michel Issindou qui va présenter notre dossier à la Ministre de l'Éducation nationale.

Quelles ont été les réponses de l'administration jusqu'à présent ?

Depuis l'audience du 19 novembre au cabinet du Recteur, les choses ont évolué : la sortie du collège est actée ! Nous sommes profondément choqués, nous nous associons à l'équipe pédagogique du collège pour dénoncer la non-reconnaissance de tout le travail effectué ! Ce changement ne sera pas sans conséquence car les professeurs risquent de demander leur mutation sous 3 ans... et les enfants qui arriveront au collège ne bénéficieront jamais plus des mêmes conditions que leurs aînés ! Cependant, nous allons continuer de nous mobiliser pour faire bouger les lignes. On y croit.

Qu'est-ce que vous envisagez de faire dans l'avenir ?

On a invité tous les parents à écrire des courriers à la Ministre et au Recteur. S'il faut refaire une action collège mort on le fera. On va chercher à sensibiliser tout le monde à l'intérêt de l'éducation prioritaire.

Center parcs, Testet, même combat

Depuis plusieurs années, la société Pierre et Vacances, avec le soutien financier du Conseil Général de l'Isère et du Conseil Régional Rhône-Alpes veut construire un Center Parcs qui est un village de vacances géant à Roybon. Gauche alternative s'est déjà fait l'écho de ce problème dans son numéro d'octobre 2010. Dans ce numéro-ci il donne la parole à l'association « Pour les Chambaran Sans Center Parcs » (PCSCP) en la personne de Patricia Moscone.



Gauche alternative - Peux-tu nous résumer le côté négatif du projet Center Parcs ?

Patricia – C'est principalement l'aspect environnemental puisque le projet va s'implanter sur des terrains

qui ont une grande valeur écologique. Ce sont en effet les aires d'alimentation de l'aquifère de la nappe Molasse-Miocène du Bas-Dauphiné. Ces aires d'alimentation sont recouvertes de zones humides en lien avec la production d'eau potable de cet aquifère. Il faut savoir que le projet va détruire 110 ha de ces zones humides en tête de bassins versants de deux rivières en « contrat de rivière » avec le SDAGE². Ces zones humides interviennent aussi dans la prévention des crues puisqu'elles retiennent l'eau.

Par ailleurs, le massif des Chambaran est un réservoir de biodiversité. C'est en effet une zone de passage, un corridor écologique aussi bien terrestre qu'aquatique par le biais des deux grandes rivières qui sont au cœur

² Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

du massif, c'est-à-dire, la Galaure et l'Herbasse. Ces rivières sont classées en réservoirs biologiques.

Combien d'euros les collectivités locales sont prêtes à déboursier pour aider ce projet ?

Le Conseil Général va subventionner à hauteur de 7 millions d'euros, plus 7 millions d'euros pour création de gîtes, le Conseil Régional versera 7 millions.

Comment ont voté les élus de ces Conseils n'appartenant pas au PS ?

Les Conseillers régionaux et généraux écologiques sont intervenus pour que cette subvention soit remise en question.

Quelles furent des différentes actions menées contre ce projet depuis le début ?

L'association PCSCP s'est investie dans la partie juridique. Nous avons déposé un recours juridique car nous avons soulevé des vices de forme dans la rédaction du PLU. L'association fait aussi de l'information. Nous avons créé un site internet, un bulletin d'information et nous avons commencé à organiser des réunions publiques dans certaines villes : Romans, St-Marcellin, Vienne. Du temps où le terrain était encore communal nous avons organisé des pique-niques sur le site. Le 20 octobre, lors du démarrage des travaux, nous avons organisé une manifestation devant les terrains de Pierre et Vacances. Le 16 novembre, nous avons tenu un forum près du site d'implantation pour permettre aux citoyens qui se sentent concernées par ce projet destructeur de prendre contact et de réfléchir aux actions à mener, nous étions entre 400 et 500 personnes.

Quelles sont les réactions actuelles de la population locale au sujet du projet ?

La population locale a eu très peu accès aux informations techniques du dossier loi sur l'eau, sur la problématique environnementale, elle ne connaît pas la situation économique de Pierre et Vacances qui est en déficit. Elle a été essentiellement informée par le Maire de la commune qui a vanté ce projet auprès des élus comme étant le projet qui allait sauver la commune de son endettement grâce aux taxes versées par l'aménageur et aux emplois promis. Évidemment, Roybon est un village qui a subi très tôt la désindustrialisation, cette commune est classée en zone de revitalisation rurale (ZRR). C'est la raison pour laquelle Pierre et Vacances a choisi de s'y implanter car il bénéficie ainsi d'exonérations et d'avantages financiers qui augmentent son profit. Les Roybonnais sont demandeurs de ce projet car ils pensent qu'il va vraiment apporter une solution au regard de leur situation financière et de l'offre d'emplois.

Y avait-il au rassemblement du 17 novembre des gens du pays ?

Il y a énormément de gens des Chambaran qui sont dans nos manifestations et qui adhèrent à notre association. Ils sont membres de notre association. Il y a beaucoup de Drômois, car la Drôme va être beaucoup impactée. En effet, les cours d'eau concernés par le projet coulent dans ce département. Les inondations menacent celui-ci.

Acheminons-nous vers une occupation de la zone par les opposants au projet ?

PCSCP n'occupera pas les terrains, elle reste orientée vers une bataille juridique parce qu'elle pense qu'elle est dans son bon droit et elle veut faire respecter la loi sur l'eau, complètement occultée par les élus locaux.

Par contre, nous savons que des collectifs s'organisent autour des Chambaran, dans la Région Rhône-Alpes et même au-delà, pour venir défendre ce territoire contre les travaux qui ont commencé.

Que répondez-vous aux personnes qui affirment que Center Parcs va procurer des emplois ?

La majorité des emplois prévus par Center Parcs sont des emplois à temps partiel. Ce sont des emplois ponctuels qui fonctionnent selon le rythme des arrivées et des départs des vacanciers. En ce qui concerne les emplois de ménage et d'entretien, le temps de travail est d'environ 10 heures par semaine. Ils fourniront des revenus mensuels compris entre 250 et 300 euros, ce qui oblige l'État à verser le RSA activité en complément, donc encore une aide publique pour soutenir ce genre d'embauche à 9 ou 10 heures par semaine ! Au service de profits privés qui seront essentiellement réalisés sur le foncier.

Quel lien faites-vous entre votre lutte et celle de Sivens (Tarn) ?

Le lien entre Sivens, Notre-Dame-des-Landes et les Chambarans c'est que la société civile s'oppose à des choix politiques insensés, destructeurs de biens pérennes (terres agricoles, zones humides, eau potable) pour des projets à court terme, dont l'intérêt n'est jamais estimé sur le long terme. Le mythe de la croissance infinie par n'importe quel moyen. Ces projets publics ou privés vont faire travailler des entreprises, mais dans quel but ? Pas pour construire un avenir mais plutôt pour détruire des biens précieux dont les générations futures auront besoin pour vivre.

Y a-t-il aujourd'hui, comme à Sivens, une tentative de passage en force de la part des promoteurs du projet ?

Il y a un passage en force de la part de la gouvernance politique qui ne veut qu'aucune démarche de protection de l'environnement aille à l'encontre de l'intérêt économique.

Est-ce que tous les jugements ont été rendus avant le début des travaux de Center Parcs ?

Non, les travaux ont débuté juste après l'autorisation du Préfet. Ils n'ont pas attendu les recours en justice, au contraire, ils ont accéléré le calendrier au regard de la contestation qui s'amplifiait. On ne laisse donc pas à la société civile et aux citoyens la possibilité d'utiliser la voie légale et on les amène ainsi à se mettre en difficulté, à occuper les terrains pour empêcher les travaux.

Dans quelle mesure les travaux sont-ils engagés aujourd'hui ?

Les travaux sont bien engagés au niveau du défrichage : entre 8 et 10 hectares. Les travaux de terrassement ont également débuté.

Êtes-vous en lien avec les militants opposés aux autres projets inutiles, nuisibles et dangereux en France ?

Spontanément, plusieurs groupes du Testet et de Notre-Dame des Landes ont pris contact avec notre

association pour se porter en soutien à notre combat. Pour les collectifs qui vont occuper le terrain, je pense que des aides viendront de l'extérieur.

adresse site : pcscp.org

Quelle loi de transition énergétique ?

Une transition nécessaire

Le réchauffement climatique est bien réel : de 1960 à 2010, les surfaces glacées en mer se sont réduites de 35%¹. Cette fonte additionnée à la dilatation de l'eau a provoqué, entre 1961 et 2003, une élévation annuelle moyenne du niveau de la mer de 1,8 mm par an, avec une accélération depuis 1993 (3,4 mm par an)¹. Les centrales nucléaires françaises vieillissantes connaissent de plus en plus d'incidents et leurs déchets s'accumulent. Par ailleurs, en France, 5 millions de personnes ont du mal à se chauffer². Aussi, l'élaboration d'une loi sur la transition énergétique est la bienvenue.



De belles promesses

Certes, cette loi, votée par les députés d'EELV, fixe de bonnes intentions :

- une réduction de 50 % de la consommation d'énergie à horizon 2050 ;
- une réduction de 30 % de la consommation de combustible fossile à l'horizon 2030
- une multiplication par cinq de la chaleur renouvelable et de récupération livrée par les réseaux de chaleur à l'horizon 2030.
- une réduction de la part du nucléaire dans la fourniture de l'électricité de 75% à 50 % à l'horizon 2025.
- La rénovation thermique de 500 000 logements par an à partir de 2017

L'épreuve des faits

Mais quand on sait qu'aucun financement n'est prévu pour réaliser ces bonnes idées, on ne peut qu'être sceptique sur leur application ; et ce d'autant plus que le

budget de l'écologie est en forte baisse : de 12% en deux ans sans compter l'inflation. Par ailleurs, la mesure envisagée concernant le nucléaire est celle prévue par l'accord électoral PS-EELV de 2011. Or, son application est à l'état zéro. En effet, depuis que François Hollande est Président de la République, aucune centrale nucléaire n'a été fermée, aucune fermeture n'est envisagée, alors que 33 des 58 réacteurs en fonction ont dépassé l'âge de 30 ans, âge maximum pour lequel ils avaient été conçus. D'ailleurs la mise en circulation de 7 millions d'automobiles électriques d'ici 2030 que prévoit la loi présage d'une forte production électrique donc le maintien des centrales nucléaires. Ensuite, notons que la résolution concernant la rénovation des logements ne s'appliquerait qu'en 2017, donc après la fin des mandats des députés et du Président de la République actuels !

Par ailleurs, la loi comporte de nombreuses lacunes. Rien n'est signalé sur les problèmes épineux que sont le retraitement des déchets nucléaires et le démantèlement des réacteurs. Rien n'est prévu pour inciter l'utilisation des transports en commun pourtant facteurs d'économie d'énergie : aucun financement pour de nouvelles infrastructures ou pour les collectivités qui institueraient la gratuité des transports en commun. En revanche, l'augmentation de la TVA en 2014 sur les transports en commun est maintenue. Aucune nouvelle modulation du prix de l'énergie en fonction de la quantité consommée individuellement n'est prévue. S'il est prévu d'augmenter de 4 centimes d'euro la taxe sur le diesel, l'écotaxe est abandonnée. Or, cette taxe avait été votée à l'unanimité par les députés. Mais il a suffi que les patrons des compagnies de transports routiers menacent d'agir pour qu'elle soit enterrée. C'est de mauvais augure pour l'application de la loi de transition énergétique, car les patrons ne cherchent que le profit immédiat et aucunement l'avenir de la planète. On aimerait que le gouvernement « socialiste » soit au moins autant à l'écoute des salariés qu'il l'est à l'égard des patrons. Par ailleurs, le gouvernement envisage de supprimer la « taxe Chirac » sur les billets d'avion, or on sait que d'une part ce mode de locomotion est très polluant en gaz à effet de serre (CO₂ et composés azotés) et d'autre part le kérosène, carburant des avions, est très peu taxé.

C'est pour tenter de contrer le pouvoir des lobbies qu'il y eut le 21 septembre à Paris une notable manifestation pour « sauver le climat ». Notons que pour ce qui

concerne le gaz de schiste, grâce aux forts mouvements sociaux de 2011, la loi de transition énergétique ne prévoit pas son extraction.

La loi de transition énergétique n'aborde pas la question de la relocalisation des productions sur les lieux de consommation pour limiter les transports. Globalement, elle se situe en effet dans le cadre de la mondialisation de l'économie, de la croissance économique et de l'augmentation du commerce international.

Le contexte international

Il est certain que la question énergétique est un problème international. Malgré le protocole de Kyoto de 1997, les productions d'énergies fossiles continuent d'augmenter ; entre 1998 et 2012, celles du pétrole, du gaz naturel et du charbon ont respectivement augmenté de 17%, 48% et 73%¹. Certains États comme les États-Unis et le Royaume-Uni, contrairement aux engagements internationaux, continuent de subventionner la

prospection pétrolière. Si le monde continue sur sa lancée actuelle, on peut s'attendre à une élévation de température jusqu'à six degrés à la fin du siècle³ ! C'est pour tenter de remédier à ce danger qu'aura lieu à Paris en 2015 une nouvelle conférence internationale sur le climat. Il faudrait que les gouvernements y planifient une action supranationale. Par exemple pourquoi ne pas créer une agence internationale qui aiderait financièrement les États faisant des efforts pour réduire leurs consommations d'énergies fossiles, ou encore un tribunal international contre les États fautifs en la matière ? Mais, pour mémoire, rappelons que ce sont les lobbies patronaux qui ont fait échouer la conférence de Copenhague de 2009 sur le même sujet. La raison l'emportera-t-elle sur les intérêts d'une minorité ?

Jean-François Le Dizès

Sources chiffrées :

¹ Wikipédia

² Médiapart

³ Campagne solidaire

Quelques échos des Amériques...

Bolivie



Par temps de crise, la réélection au premier tour d'un chef d'Etat ayant déjà effectué deux mandats, n'est pas chose courante. Celle d'Evo Morales en Bolivie, avec 61% des suffrages, est à souligner. D'autant plus que son exploit électoral intervient dans un pays qui a vu cinq présidents se succéder entre 2001 et 2005. Rappel : Evo Morales – d'origine indienne- a été élu pour la

première fois en 2005, suite à des manifestations monstres dans les années 2000-2005 contre la privatisation de l'eau (à El Alto et Cochabamba), ce qui contraignit les gouvernements de l'époque à suspendre les contrats signés avec une filiale de la Lyonnaise des Eaux-Suez. Cette réélection couronne une chute de la pauvreté de 25%, un relèvement du salaire minimum de 87% (!), la baisse de l'âge de la retraite- eh ! oui- qui est passé de 60 à 58 ans pour les hommes et de 60 à 55 ans pour les femmes ayant eu au moins trois enfants... Sans oublier une croissance supérieure à 5% l'an. Et ne jamais oublier que le peuple bolivien a été partie prenante dans le processus d'élaboration de la nouvelle Constitution. On peut parler de réenchantement de la politique par les temps qui courent à l'ère de la domination écrasante du néo-libéralisme et de la paupérisation quasiment générale des classes populaires, au nord, à l'est, au sud... Le moins qu'on puisse dire et espérer est que les mouvements politiques et sociaux critiques français essaient de s'inspirer de cette expérience alternative...

Vous connaissez beaucoup de médias français qui se font l'écho de cette histoire présente de la réalité bolivienne, qui font la démarche d'aller enquêter sur place ? Si peu... Il ne s'agit pas de brosse un tableau idyllique de la politique instaurée depuis 2006 par Evo Morales, ce président d'origine indienne. Ce ne sont pas les protestations et les revendications qui manquent : grèves d'enseignants, marches indiennes –eh oui-, critiques d'organisations sociales contre l'extractivisme et contre l'exploitation non ralentie d'hydrocarbures encore détenus par des multinationales et qui en demandent la nationalisation. Faut-il parler de l'émergence

Cuba

d'une gauche critique, anticapitaliste ? Peut-être, à condition de ne pas transposer nos schémas d'analyse. Une certitude : la réalité bolivienne constitue incontestablement un essai de réponse alternative face au modèle dominant. Et il n'est pas interdit de s'en inspirer.

Brésil

Dilma Roussef a été réélue présidente, mais sans majorité parlementaire. D'immenses défis l'attendent. Mais rappelons d'abord qui est Dilma Roussef : elle fut guerillera dans les années 80, du temps de la dictature des colonels. Arrêtée, emprisonnée, torturée, elle a vécu dans sa chair la souffrance d'un Brésil sous le joug des gradés et de la CIA. Depuis, le Brésil a changé. Enfin presque. Depuis 2003, date de la première élection d'un métallo -Lula- à la tête de cette puissance économique mondiale, la gauche a transformé cette nation, lentement, parfois à reculons. Faut-il rappeler que le Brésil fut le dernier état d'Amérique du Sud à s'émanciper de la tutelle colonisatrice, le dernier à abolir l'esclavage. Un pays terriblement inégalitaire où quelques dizaines de gros propriétaires terriens détiennent à eux seuls 50% des terres. Mais c'est vrai aussi que par le jeu de programmes massifs d'aide instaurés par Lula (« faim zéro », « Bourses familiales ») 25 millions de Brésiliens sont sortis de la pauvreté et de la faim.

Les très nombreuses manifestations qui se sont déroulées avant et même pendant la Coupe du Monde de football, pour exiger des logements, des transports moins chers, des terres pour les paysans sans terre, la démarcation et la protection de leurs territoires pour ce qui est des communautés amérindiennes, un autre système éducatif nationalisé accessible à tous ont montré aux yeux du monde entier à quel point le peuple brésilien, dans ses composantes populaires, aspirait à une vie et à une société plus juste et moins inégalitaire. Sans oublier d'autres défis... que Dilma Roussef n'a pas la volonté programmatique de relever : la fuite en avant dans la production de toujours plus de canne à sucre et autres agrocarburants qui dévore de plus en plus d'espace et génère une pollution très dommageable pour la santé de la population. Et cette autre course à la production de soja transgénique et à l'élevage intensif de bovins pour répondre à la surconsommation notamment européenne de viande et qui génère une déforestation accélérée de la forêt amazonienne. Et tant d'autres défis.

Certes le Brésil a échappé à un désastre - car c'en aurait été un- qu'aurait représenté l'élection de l'adversaire de Dilma Roussef, Aécio Neves, représentant de la droite conservatrice, qui s'était juré de se rapprocher des Etats Unis, et qui serait revenu assurément sur des pans entiers de la politique sociale menée - certes avec ses insuffisances- d'abord par Lula et Dilma Roussef. A suivre attentivement les premiers mois du nouveau mandat de Dilma Roussef...

Le virus Ebola agira-t-il comme un antidote diplomatique ? Ces dernières semaines, les médias n'ont pas tari d'éloges quant à l'action déployée par le gouvernement cubain pour combattre l'épidémie Ebola qui sévit en Afrique. Même le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, y est allé de ses louanges. Quant au New York Times il est revenu à la charge, en précisant que « la normalisation des relations avec Cuba aurait bien plus d'avantages que d'inconvénients ». Faut-il préciser en effet que bien avant qu'arrivent des équipes médicales notamment d'Europe, un vaste contingent de médecins cubains était déjà sur place, bien avant le déclenchement de la crise, pour former des soignants autochtones. La Havane a en effet formé plusieurs centaines de docteurs et d'infirmières aux procédures anti-Ebola, sous la supervision de l'Organisation mondiale de la santé. Un mouvement presque banal à Cuba, qui a déjà « exporté » dans de nombreux pays du Sud ses infirmier-e-s et ses médecins...

De la grande île il a été question en octobre au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies. Celle-ci devait se prononcer sur un projet de résolution demandant la fin du blocus économique, commercial et financier imposé il y a plus d'un demi-siècle par les Etats-Unis contre Cuba. Pour la vingt-deuxième année consécutive les Etats étaient également appelés à débattre de la nature et des conséquences des sanctions, héritage de la guerre froide et qui n'ont cessé d'être renforcées au fil des ans. En 2013, sur les 193 Etats qui composent l'Assemblée, 188 ont voté en faveur de la levée du blocus. Mais il a toujours cours en raison du vote contre d'Israël et bien sûr des Etats-Unis. Deux points à souligner : d'une part, ce blocus absolument scandaleux n'a jamais eu de prise sur Cuba, en dépit de l'immense coût financier qu'il représente ; ensuite, loin d'isoler Cuba, ce blocus a plutôt renforcé la solidarité de nombreux Etats avec Cuba. Divers sondages effectués aux Etats-Unis démontrent qu'une majorité d'Etatsuniens sont favorables à une normalisation des relations avec Cuba, y compris dans l'Etat de Floride, pourtant fief de l'exil cubain et de l'anti castrisme. Une évidence, en tout cas pour nous militants internationalistes : ce blocus est totalement illégal, illégitime, criminel, et il faut continuer la pression pour qu'il soit enfin abrogé.

Mexique : donde estan ?

Comment s'appelaient-ils ? On sait qu'il y avait Jaime Pintado, 18 ans, Cuitlahualac Gallegos, 19 ans, Guillermo Rivera, 15 ans, Rosalina Matus de Campos, 60 ans... Au petit matin du 2 octobre 1968, ils sont tombés sous les tirs croisés de l'armée et d'agents infiltrés au sein d'une contestation estudiantine soutenue alors par les ouvriers ou encore des mères de famille. Combien ont été ainsi fusillés, mitraillés, massacrés ? Plusieurs

centaines assurément. Le monument inauguré en 1993, sur la place des Trois Cultures à Mexico, en dit long sur le silence qui entoura et entoure encore cette tragédie connue comme le massacre de Tlatelolco. Au jour suivant, la place a été nettoyée. Les nouvelles du jour avaient pour principale information la météo. A la télévision, à la radio, au cinéma, il n'y a eu aucun changement de programme. Pas même une minute de silence durant un banquet officiel. Impossible de savoir le nombre de morts, plusieurs centaines assurément. Aucune réponse face à ce crime massif d'Etat.

Et aujourd'hui, comment s'appellent-ils ces 43 étudiants mexicains qui ont « disparu » fin septembre dernier dans l'Etat de Guerrero. « Donde estan ? », question lancinante reprise des millions de fois par toutes les mères latino-américaines du Chili, d'Argentine, d'Uruguay, du Mexique... Ce jour-là de fin septembre 2014, des jeunes de l'Ecole normale rurale de Ayotzinapa se sont rendus à Iguala pour collecter des fonds afin de financer leurs études. Ils critiquaient également le désengagement de l'Etat et du gouvernement fédéral. La police et des hommes de frappe du crime organisé ouvrent le feu. Quatre jours plus tard, début octobre, des normaliens sont retrouvés vivants. Mais quarante-trois d'entre eux manquent à l'appel. Cette disparition - parmi tant d'autres au Mexi-

que- met en évidence le fait que l'Etat est minimum dans certaines zones de la république. Elle témoigne aussi du pouvoir du crime organisé. Sa connivence avec les autorités atteint des extrêmes très inquiétants. Les « narcofosse » ou encore les assassinats sont devenus monnaie courante. Certes sous la pression de l'opinion publique, cinq fosses communes ont été mises à jour près d'Iguala. Plusieurs corps calcinés y ont été découverts. Plusieurs des tueurs ont avoué avoir perpétré près d'une vingtaine d'assassinats. S'agit-il des étudiants normaliens ? Le mystère n'est toujours pas éclairci aujourd'hui...

Mais la société mexicaine se mobilise de plus en plus massivement pour dire NON à cette logique monstrueuse et mortelle. Nous assistons à un ras le bol, à une phase de rébellion contre des autorités inactives, parfois complices. Les gouvernements occidentaux - le gouvernement français compris- considèrent le Mexique comme une « grande démocratie » et se gardent bien de dénoncer cette collusion directe entre la police et le crime organisé...A noter : samedi 9 novembre des étudiants grenoblois et des amis latinos se sont rassemblés sur le pont Saint Laurent en mémoire des 43 étudiants mexicains enlevés et disparus et pour dénoncer le silence de la communauté internationale...

Jo Briant

La Thaïlande : un coup d'État à la chilienne

J'ai parcouru durant un mois en vélomoteur l'ensemble de la Thaïlande, qui est grande comme les quatre cinquièmes de la France. Puis j'ai séjourné deux semaines dans la capitale, Bangkok où je me suis beaucoup promené à pied mais où je n'ai pu avoir, compte tenu de la situation politique, que très peu de rencontres militantes.

L'émergence de Thaksin

Le 22 mai 2014, la Thaïlande a connu un coup d'État militaire. C'est le douzième depuis la fin du régime de la monarchie absolue en 1932. Depuis cette date, le pays a été gouverné, durant une cinquantaine d'année, par les militaires.

En 2001, Thaksin Shinawatra, magnat des télécommunications qui a fondé son propre parti (Parti des Thaïlandais pour la Thaïlande) remporte les élections législatives grâce à ses promesses électorales en faveur des couches les plus défavorisées, notamment les paysans. Celles-là comprenaient :

- la création d'une assurance maladie universelle ;
- une réserve financière pour chaque village et chaque bidonville pour qu'ils développent les mini-crédits ;
- un moratoire pour les paysans endettés.

Une fois élu, « Thaksin » réalisa ses promesses. En plus, à 3 millions de familles paysannes il attribua à chacune une vache*. Grâce à cette politique, la région des plateaux du Nord-est, la plus concernée par ces mesures, a vu, entre 2001 et 2005, ses revenus

augmenter de 46%*. Aussi, Thaksin gagna haut la main les élections de 2005, y compris à Bangkok. Mais pour financer ses mesures sociales, Thaksin augmenta l'impôt sur les revenus. Ce qui mécontenta la bourgeoisie.

Mais c'est sous des prétextes d'abus de pouvoir que l'armée renversa Thaksin en 2006 pendant qu'il était à l'étranger. Depuis cette date, il vit en exil car il sera en 2008 condamné par la justice à deux ans de prison pour conflit d'intérêt. Certes, le personnage de Thaksin n'est pas blanc comme neige. On peut lui reprocher aussi d'avoir payé des électeurs.

C'est suite à ce coup d'État qu'allèrent se mobiliser à Bangkok les partisans de Thaksin et ses adversaires, c'est-à-dire respectivement les « chemises rouges » et les « chemises jaunes ». Depuis, les uns après les autres, ils ont occupé pendant des mois le centre-ville. En 2010, c'était le tour des chemises rouges qui réclamaient alors des élections. Leur délogement par l'armée a provoqué des affrontements de rue qui ont duré deux mois et ont fait 80 morts parmi les civils, 6 parmi les soldats et 2 100 blessés[▼]. Ces affrontements

auront malgré tout comme suite les élections de 2011. Et comme dans les quatre précédentes celles-ci verront la victoire des partisans de Thaksin. Ceux-ci reviendront donc au pouvoir. Toutes ces victoires électorales des partisans de Thaksin s'expliquent notamment par le poids électoral de la paysannerie qui représente 40% de la population active*.



La politique de la nouvelle Premier ministre Yingluck Shinawatra, sœur de Thaksin, heurta de nouveau la bourgeoisie avec son plan de soutien au riz qui permettait aux paysans de vendre leur céréale à un prix 40% supérieur à celui du marché³. Compte tenu de la place énorme des rizières que j'ai pu constater en voyageant, il s'agissait d'une mesure d'envergure. En effet, elles occupent la moitié de la surface cultivée*. Mais ce qui fit « déborder le vase » pour les chemises jaunes fut la proposition de Yingluck Shinawatra en 2013 d'une loi d'amnistie pour le monde politique. C'est alors, que les chemises jaunes se mirent à leur tour à occuper, à partir de novembre 2013, en permanence le centre de Bangkok. Pour contrer ses adversaires, le Premier ministre voulut organiser de nouvelles élections,

prévues pour février 2014. Mais dans le Sud du pays (la péninsule de Malacca), les chemises jaunes bloquèrent leur déroulement en empêchant les candidats de s'inscrire. Dans cette région d'opposition, j'ai pu constater que l'économie était beaucoup orientée vers le tourisme et qu'il n'y avait aucune rizière. Ce déficit de participation électorale provoqua l'annulation du scrutin par la Cour constitutionnelle, scrutin remporté une nouvelle fois dans le reste du pays par les partisans de Thaksin. Et l'occupation du centre de Bangkok par les chemises jaunes continua jusqu'au jour où l'armée, avec le soutien du roi, fit son coup d'État.

Un développement au prix d'un travail acharné

Si le coup d'État de mai 2014 est passé, comme les précédents, comme une lettre à la poste c'est parce que les Thaïlandais sont en grande majorité peu politisés. En effet, toute l'agitation politique qu'a connue, ces dernières années, la Thaïlande s'est quasiment restreinte à la capitale. N'ayant pas connu la colonisation européenne, les Thaïlandais, contrairement à leurs voisins n'ont pas pu aiguiser leur arme de contestation contre une puissance occupante.

La préoccupation majeure des Thaïlandais est le travail. En effet, ils travaillent beaucoup. Et les femmes, comme partout, doivent en plus assurer les charges familiales, même si aujourd'hui les familles nombreuses ont disparu, le taux de fécondité n'étant plus que de 1,4⁴. Et quand des Thaïlandais ne parviennent pas à se faire embaucher, plutôt que de revendiquer collectivement des indemnités de chômage, ils créent individuellement leur propre petit boulot informel. Ainsi, j'ai pu voir comment les rues étaient partout encombrées par ces travailleurs-là qui exercent surtout dans la restauration et le commerce mais aussi dans la couture ou même dans la réparation d'ustensiles électriques. En 2007, 63% des travailleurs travaillaient dans le secteur informel*.

C'est essentiellement par le travail acharné de chacun que la Thaïlande est devenue, on peut dire, un pays développé. Ainsi, de 1950 à 2006, le revenu par tête d'habitant a été multiplié par 10*. De 1962 à 2006, le taux de pauvreté a chuté de 88% à 9%*. Aujourd'hui, les automobiles sont nombreuses, les motos, conduites aussi bien par les femmes que par les hommes, sont surabondantes et les routes sont de très bonne qualité. Les maisons de province sont généralement correctes même si on m'a signalé que certaines d'entre elles n'avaient pas l'eau courante. Entre les tours d'affaires de Bangkok, on peut aussi, certes, dénicher ici ou là quelques bidonvilles.

Dans l'ensemble, les Thaïlandais sont entrés dans la société de consommation. Celle-ci s'exerce notamment dans les plazas³ et dans les très nombreux marchés, qui

³ Galeries marchandes

constituent les cœurs des agglomérations. Dans les uns comme dans les autres, l'habillement des femmes occupe une grande surface. Si les villages ont aujourd'hui une forme linéaire en suivant la route c'est pour que leurs habitants puissent exercer une activité de commerce ou de service.

En agriculture, j'ai pu constater que le manioc, la canne à sucre, le maïs, les ananas, les plantations de palmiers et de cocotier secondaient le riz. Si dans la partie est de la Thaïlande, le buffle reste la force motrice agricole, dans la partie ouest il a été remplacé par des tracteurs. L'industrie est en bonne partie liée à la production agricole. J'ai pu voir beaucoup d'usines de décorticage du riz, mais aussi des huileries et des raffineries de sucre. Par ailleurs, la Thaïlande exploite des hydrocarbures off-shore. Le tourisme, y compris le tourisme sexuel par le biais des « salons de massage thaï », joue aussi un rôle économique important. Les nombreux « expats », qui sont des résidents retraités des pays occidentaux, de sexe presque uniquement masculin, contribuent également à entretenir le « commerce ».



Une éducation à la traîne

Si la quasi-totalité des enfants sont scolarisés, certains parents les font quitter l'école, m'a-t-on dit, dès qu'ils savent lire et écrire ; et ce en vue de les faire travailler à la production. Par ailleurs, les conditions de scolarisation ne sont pas bonnes. Des professeurs de lycée professionnel m'ont dit avoir entre 40 et 50 élèves par classe. En outre, l'université est réservée à une élite car elle est extrêmement chère.

Une fois sorti de l'école, le Thaïlandais se cultive peu. Il lit peu les journaux. Durant mon voyage, je n'ai jamais vu de bibliothèque publique. Le projet du gouvernement militaire de réduire les programmes d'histoire n'arrangeront rien en matière de culture.

Un manque de conscience collective

La façon individuelle des Thaïlandais d'appréhender les problèmes rejaillit négativement sur la société, tant en matière écologique que sociale.

La place de l'automobile et de la moto dans les déplacements humains gangrène l'atmosphère. En effet, la politique d'aménagement urbain a consisté à développer énormément les autoroutes urbaines, notamment à Bangkok. Dans cette ville, de plus de 8 millions d'habitants[▼], les seuls transports publics sont les quatre lignes de métro. Les embouteillages sont donc constants. Par ailleurs, les Thaïlandais, incapables de marcher cent mètres à cause du soleil brûlant, prennent leur moto ou une mototaxi pour faire la moindre distance. Face à la pollution atmosphérique, un certain nombre de personnes protègent leur nez avec un mouchoir.

Les multiples petits canaux attenants au delta du Chao, traversant Bangkok dans tous les sens, sont des dépotoirs nauséabonds. Par ailleurs, les poubelles publiques sont rares. En utilisant « à tout vent » les sacs en plastique, en ayant tendance à remplacer plutôt qu'à réparer, les Thaïlandais font face à un problème aigu de déchets. Entassés à l'air libre dans des champs, ceux-ci constituent un risque sanitaire et environnemental.

La déforestation massive, durant les années 1960 et 1970, provoquée par l'accroissement de la surface cultivée, a aujourd'hui des répercussions sur les précipitations. La diminution de celles-ci provoque une notable baisse de la production hydroélectrique. Par ailleurs, malgré un grand potentiel, l'énergie solaire est peu développée.

Le développement de l'aquaculture le long de la côte de la presqu'île de Malacca a provoqué le saccage de la mangrove.

Mais le plus grave problème écologique en zones rurales concerne l'usage sans ménagement de pesticides. La pollution de l'eau par ceux-ci explique en partie le fait que les gens ne boivent que de l'eau en bouteille. Peu protégés, les paysans sont très touchés par les pesticides : 82% d'entre eux ont dans leur corps des traces de produits chimiques nuisibles^{*}.

Le manque de réaction collective fait que le capitalisme augmente les inégalités. Ainsi, les 20% plus pauvres n'ont que 0,25% des terres alors que les 20% plus riches en possèdent 80%[▲]. On compte 800 000 paysans sans terre[▲]. À titre de comparaison, la population de la Thaïlande est de 67 millions[▼].

Une assez bonne santé

J'ai pu constater que l'ensemble du pays était bien équipé en hôpitaux dont les locaux m'ont paru assez neufs. Cette présence est-elle liée à l'instauration de l'assurance maladie universelle ? Par ailleurs, les Thaïlandais fument très peu. D'ailleurs, je n'ai jamais vu de cigarettes en vente mais seulement dans quelques boutiques une indication « *ici on vend des cigarettes* ». Si l'on compare les espérances de vie de différents pays, on peut en déduire que la santé est meilleure en Thaïlande que chez ses voisins. En effet, celle de la Thaïlande (75 ans[▲]) est bien supérieure à celles du Laos (68 ans[▲]), du Cambodge (66 ans[▲]) et du Myanmar (68

ans[▲]). Avec la pollution, cet avantage va-t-il se maintenir ?

Des minorités ethniques aux extrémités du pays

La Thaïlande est habitée par des minorités à ses extrémités nord et sud. Dans les montagnes du nord, en bordure du Myanmar, j'ai pu voir des peuples, surtout des Karen, vivre autrement. Parlant leurs propres langues, ils ont tendance à vivre en autarcie en pratiquant la polyculture.

Dans le sud (dans la péninsule de Malacca), les mosquées remplacent les temples bouddhistes. En effet, cette région est habitée par des musulmans qui revendiquent leur indépendance. Ainsi, depuis 2004, des guérillas s'attaquent aux forces de l'ordre. La réaction du Premier ministre de l'époque, Thaksin, fut sanglante. J'ai pu me rendre compte comment, dans cette région, l'armée était omniprésente. L'action des rebelles est quotidienne. Depuis 2004 on a compté plus de 6 000 tués[▲].

Les Droits de l'Homme plus que bafoués

Depuis le coup d'État militaire de mai, le pays vit sous une chape de plomb. Plus personne n'ose parler de politique. La peur s'est emparée des esprits. Près de 3 000 personnes ont déjà été arrêtées, y compris des journalistes. La majorité des militants que j'ai contactés ont refusé de me rencontrer par peur. Le militant de défense des Droits de l'Homme avec qui j'ai eu un entretien m'a expliqué qu'avec l'instauration de la loi martiale en mai, le pouvoir militaire peut tout se permettre. Selon lui, il y aurait actuellement environ 200 prisonniers politiques. Le nouveau pouvoir du NCPO (National Council for Peace and Order⁴) a fermé 12 chaînes de télévision satellitaire ; il a bloqué différents sites internet. La presse est soumise à la censure. J'ai constaté que certains jours certains titres sont absents des kiosques... Quand je me suis rendu au siège du quotidien « The Nation », j'ai dû laisser aux soldats qui gardaient l'entrée mon passeport ! Sur les routes, les check points militaires sont nombreux. Toute mobilisation contre le NCPO est interdite. Même un meeting de soutien à Gaza a été interdit. Seules les manifestations à caractère social sont tolérées. Ainsi, une centaine de personnes ont voulu faire une longue marche entre Song Khla et Bangkok pour exprimer leur opposition à la politique énergétique du gouvernement. Nombre d'entre eux ont alors été arrêtés.

Les interdictions vont très loin : jusqu'aux jeux vidéo. En effet, le NCPO a interdit ceux dénommés « dictateur ».

Alors qu'elle pratique abondamment la torture, l'armée remet en vigueur une loi répressive féodale, celle du

délit de lèse-majesté à l'égard du roi. Celle-ci prévoit des peines de prison comprises entre 3 et 15 ans. Le NCPO utilise cette loi pour poursuivre les personnes critiquant le régime. Ainsi, depuis le coup d'État, 13 personnes ont été inculpées de ce délit[▲] !

Le Premier ministre déchu est poursuivi pour détournement de fonds destinés au plan de soutien au riz. Mais la justice a refusé d'entendre 8 de ses témoins. Ainsi, le militant de défense des Droits de l'Homme que j'ai rencontré trouve que la justice est partielle à l'égard des Shinawatra ; les juges faisant aussi partie de la bourgeoisie !

Quel sont les objectifs des militaires ?

Une personne m'a dit qu'elle approuvait le coup d'État parce que l'armée rétablissait l'ordre et allait combattre la corruption. Ce sujet-ci est en Thaïlande très sensible. La corruption est en effet très développée. C'est pour cette raison que, depuis la Constitution de 1997, les ministres devaient en début et en fin de mission déclarer leurs biens. Or le NCPO, qui prétend avoir fait son coup d'État pour lutter contre la corruption, a annoncé que ses membres n'avaient pas l'obligation de faire une telle déclaration !

Le NCPO a dissout le Parlement. Il l'a remplacée par une assemblée législative dont les membres ont été choisis par lui. Ceux-ci sont essentiellement des militaires. Avec des personnalités civiles, le NCPO travaille à l'élaboration d'une nouvelle Constitution qui devrait empêcher la victoire électorale du camp de Thaksin. Ainsi, certains envisagent de limiter le suffrage universel sous prétexte que tout le monde ne comprend pas les problèmes économiques et se laissent donc convaincre par les populistes. À noter qu'un symposium critique à l'égard des projets constitutionnels du NCPO à l'université a été interdit.

Au moment où j'allais quitter la Thaïlande, le NCPO envisageait de supprimer les mesures des Shinawatra en faveur des paysans (soutien financier au riz, réserves financières aux villages). Les paysans seront-ils capables de comprendre la portée de ces mesures ?

Jean-François Le Dizès

Auteur de « globe-trotter, carnets de voyage d'un bourlingueur militant », 2007, Éditions L'Harmattan

Sources chiffrées

* « Thaïlande contemporaine » sous la direction de Stéphane Dovert et Jacques Ivanoff ; éditions IRASEC 2011

▼ Wikipédia

▼ UNICEF

■ Le Monde diplomatique, juillet 2014

• Le quotidien « Bangkok post »

◀ Le quotidien « The Nation »

▲

Site :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_pays_par_esp%C3%A9rance_de_vie

⁴ Conseil National pour la Paix et l'Ordre

Calendrier

| Quand | Quoi | Où |
|------------------------------------|---|---|
| <i>Mercredi 3 décembre 20h</i> | Projection-débat : « <i>Le bateau en carton</i> » (vie dans un bidonville en région parisienne), organisée par. Ciné-Repaire | MJC 93, Av. J. Jaurès- Voiron |
| <i>Jeudi 4 décembre 18h</i> | Forum-débat : « Face au droit au logement des migrants : quels constats ? Quelles alternatives ? », avec Alban Costa, avocat, et David Laumet, travailleur social, organisé par le CISEM | IFTS- 3, avenue. Victor Hugo Echirolles |
| <i>Jeudi 4 décembre 19h</i> | Assemblée Générale du Collectif de Soutien aux réfugiés politiques algériens | Maison des Associations Grenoble |
| <i>Samedi 6 décembre 10h-17h</i> | Journée solidarité RESF Painlevé : (témoignages, jeux enfants, repas partagés, ambiance familiale, festive, solidaire...) organisée par RESF Painlevé | MJC Eaux-Claire-Grenoble |
| <i>Samedi 6 décembre 14 heures</i> | Conférence-débat sur les nouvelles organisations du travail et les nouvelles souffrances avec Danièle Linhart, organisées par les Amis du Monde Diplomatique | MJC Prémol Grenoble |
| <i>Lundi 8 décembre 20h30</i> | Forum de l'Evénement : « Les politiques d'austérité en Europe », avec Yann Echinard et Jean-François Ponsot | CTM 15 chemin Carronnerie- Meylan |
| <i>Jeudi 11 décembre 20h</i> | Projection- débat : « opération Corrèa », de Pierre Carles. Sur l'Equateur | Ciné Le Club-Grenoble |
| <i>Mardi 16 décembre 20h15</i> | Conférence-débat sur « Comment progresser vers la souveraineté alimentaire ? avec Michel Buisson, organisée par les Amis du Monde Diplomatique | Maison des Associations Grenoble |
| <i>Mercredi 17 décembre 20h30</i> | Café citoyen sur « les Monnaies locales » avec JF Ponsot, Nicolas Martinez et Olivier Truche, organisé par le Rassemblement citoyen de gauche et écologiste | Maison des Associations Grenoble |
| <i>Jeudi 15 Janvier 20h15</i> | Conférence-débat sur « Est-il possible de sortir d'ordre marchand ? », avec Hervé Hutin, organisée par les Amis du Monde Diplomatique | Maison des Associations Grenoble |

Gauche Alternative mensuel des Alternatifs-Isère
 ISSN 0998-84 67
 n° de CPPAP : 0517 P 10 865
 42 rue Saint-Laurent
 38 000 Grenoble.
 Tel. 04 76 24 13 31
Directeur de publication :
 Jean-François Le Dizès
 Tirage : 350 exemplaires
 Impression : Euro-Prim 47
 avenue Alsace Lorraine
 38 000 Grenoble
 Courriel : 38@alternatifs.org.
 Site : www.alternatifs.org/38/

Bulletin d'abonnement

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 10 numéros : 10 euros
 Pour les économiquement faibles (chômeurs, prestataires de revenus minimum, étudiants, lycéens) : 3 euros (fournir une attestation)
 Abonnement de soutien à partir de 20 euros
 Chèques à l'ordre de : les Alternatifs-Isère

Bulletin d'adhésion

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Tel.
 Courriel:

Ont participé à ce numéro : Jo Briant, Sophie Cavagna, Alan Confesson, Gilles Kuntz, Jean-François Le Dizès, Patricia Moscone, Brigitte Pinède, Laetitia Romain.